

**COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE
DU PARC NATUREL REGIONAL DES PYRENEES ARIEGEOISES**

**Mercredi 11 janvier 2023 à 17h30 – Serres-sur-Arget
COMPTE-RENDU**

Date de convocation : 15 décembre 2022

Etaient présents :

Collège régional : Kamel CHIBLI, Isabelle PIQUEMAL

Collège départemental : Nathalie AURIAC

Collège communal : Jean-Louis ATTANE, Laurence BUGAT, Muriel CAVAILLES, René CAZALE, Jocelyne CHANCE, Jean-Claude COMMENGE, Patrice COMMENGE, Jean-Louis CONTE, Maxime DANGLA, Dalia DEDIEU, Bernard DELBOSC, Jean-François DELHON, Jean-Louis DENAT, Dominique DUPUI, Jean-Claude ESCASSUT, Marie-Pierre EYCHENNE, Mathieu FERRIER, Jocelyne FERT, Jean-Louis GARIE, Pierrette ICART, Yvon LASSALLE, Sylviane LAVEDRINE-GOGUILLOT, Michel LAZARO, Georges MARTIN, Annie MICHEL , Aurélie MIR, Magali PEDOUSSAUT, Michel PICHAN, Thierry PROS, Patricia QUINAT-RAYNAUD, Andréanne RETIERE, Antoine RODRIGUEZ, Jean-Paul ROUQUIER, Guy ROUMAT, Sandrine SIMON, Thierry TARIOL et Christine TOUGNE

Ont donné pouvoir :

Collège régional : : Alexandre BERMAND à Isabelle PIQUEMAL et John PALACIN à Kamel CHIBLI

Collège départemental : Raymond BERDOU et Christine TEQUI à Nathalie AURIAC

Collège communal : Benoît ARAUD et Danielle CARRIERE à Jean-Paul ROUQUIER, Marie-Léone BLAIN et Nathalie JEVREMOVIC-CAUJOLLE à Sylviane LAVEDRINE-GOGUILLOT

Excusés ou absents :

Collège régional : Pascale CANAL et Fabrice DE COMARMOND

Collège départemental : Nadine NENY, Olivier RATON et Véronique RUMEAU

Collège communal : Alain ALRIC, Patrick AMARDEILH, Suzette AMILHAT, Michel ANGLADE, Dominique ANTOLINI, Georges ARCIZET, Daniel ARTAUD, Maryline BABY, Elodie BARBE, Arsène BARBOSA, Emmanuel BARNET, Jérôme BARRAU, Nicolas BAUDUIN, Jean-Michel BAVEREL, Marie-Rose BENDICK, Jean-Michel BERNARD, Magali BERNERE, Jean-Marie BIGOT, Jean-Michel BOISVERT, Galaad BONFILS, Gaëlle BONNEAU, Christiane BONTE, Christophe BONVINI, Stéphanie BOTTINI, Bholème BOUFAID, Jérémy BOUSQUET, Francis BOY, Marie-Line BREGANI, Ginette BUSCA, Gérard CAMBUS, Olivier CAPDEVILLE, Sylvie CARBONNE, Jean CASSAN, Daniel CAZARUC, Jimmy CHATELAIN, José CLIVILLE, Jean-Luc CONTACOLLI, Jean-Paul COSTES, Mélanie COT, Catherine COULON, Gilles COURDIL, Antoine DALLA-PIETA, Hélène DENAT, Gabriel DIAZ, Geneviève DUBA, Didier DUFFAUT, Marie-Anne DUPONT, Hélène DUPUY-COUTAND, Abdel EL YACOUBI, Gilles ESTAQUE, Éric EYCHENNE, Rosy FAUCET, Olivier FERNANDEZ, Hervé FEUILLERAT, Magali FEVIN, Bénédicte FOURNIER, Annick FOURQUET, Guy FREBY, Thomas FROMENTIN, Laurent GALISSIER, Jean-Michel GARCIA, Stéphane GARNIER, Anne-Marie GENTILHOMME, Sabrina GERARD, Pierre-Marie GIRARD, Julien GOUZY, Céline GRANGER, Sophia GREGORIOU, Nelson GUICHET, Marjolaine HUOT-ROYER, Sophie KUCSKOWSKI, Christophe KUNT, Pierre LABOURDETTE, Jean-Louis LACANAL, Serge LAFFONT, Christian LAMMENS, Glenda LANGUE, Olivier LAURENT, Isabelle LEDUC, Frédéric LELANDAIS, Claude LENOIR, Michel LIMOGES, Sandrine LOUBET, Michel LOUBET, Amélie LUC, Romain MAESTRIPIERI, Marie-Pierre MANDRAY, Wally MARCON, Emmanuel MARCQ, Patricia MARROT-REINARD, Florence MARTINS-PONS, Laurent MASNOU, Adeline MAUDUIT, Denis MIALHE, Laurent MILHORAT, Elisabeth MIROUZE, Jean-Pierre NAVARRO, Pierre NIOL, Hélène NIRASCOU, Renelle PARENT, Florent PAULY,

Laetitia PELATA, Franck PEREZ, Maryse PERIGAUD, Jean-Luc PICHENOT, Mathias PIQUEMAL Thibaut PIQUEMAL, Sandra PIZZO, Maryse PLANTADE, Christian PORTA, Thierry PORTET, Henri POUCHES, Sylvie PUJOL, Christian PUJOL, Thierry RANNOU, Jacques RENOUD, Marie ROBERT, Nathalie RODRIGUEZ, Colette ROMIER, Thierry ROUAN, Philippe ROUCH, Catherine ROUJA, Véronique ROUSSEAU, Michel SABATIER, Yves SANS, Véronique SEGONDS, Laure SENTENAC, Alain SERVAT, Michaël STEPHAN, Cédric TAGLIAFERRO, Michel TARTIE, Patricia TESTA, Jean-Christophe THEISEN, Pascale TIEVANT, Patrick TIMBART, Patrick TURLAN, Nathalie UMHAUER, Noémie VALENTI, François VANDERSTRAETEN, Éric VERGE, Jean-Noël VIGNEAU, Aymeric VOISIN et Wilm WIJNEN

Kamel CHIBLI, Président du Syndicat mixte du PNRPA, remercie de leur présence et présente ses vœux à l'ensemble des élus et des partenaires du PNR, ainsi qu'à l'équipe technique du Parc, direction et agents. Il remercie également Catherine LUPION, sous-préfète de Saint-Girons, de sa participation régulière aux comités syndicaux et de son soutien aux projets du PNR.

Le Président rappelle que l'année 2022 a été difficile pour le PNR, comme pour toutes les collectivités territoriales, quelle que soit leur taille, ainsi que pour leurs habitants. Il souligne que le PNR est un territoire magnifique, avec des atouts de résilience, des capacités à définir et mettre des projets en œuvre, et qui peut se donner les moyens de ses ambitions. Pour le PNR l'année 2022 a été une année charnière sur la gestion financière, aussi le Président exprime sa confiance et ses vœux d'une belle année 2023, avec des perspectives ouvertes, la révision de la Charte dont le processus arrive à une étape décisive et des projets réalistes mais ambitieux.

Le Président nomme le Vice-Président Yvon Lassalle comme secrétaire de séance et annonce l'ouverture de la séance.

Signature de la convention de partenariat avec RTE et le Bureau d'études ECOPYR

Le Président rappelle qu'au sein du PNR, l'opinion générale est que le territoire comprend « beaucoup d'espace », mais qu'en réalité les espaces disponibles sont très rares. C'est la raison pour laquelle la restauration des espaces situés sous les lignes à haute-tension est une véritable ressource, pour trouver des terres pour l'élevage ou l'agriculture.

Depuis 2017, le partenariat entre RTE et le SMPNR a permis, à partir d'un état des lieux des enjeux biologiques, paysagers et agro-pastoraux de l'emprise des lignes RTE, de proposer un ensemble de solutions de « gestion différenciée » de la végétation sous les lignes : interventions d'entreprises, débroussaillage sélectif, pâturage dirigé, etc.

Des chantiers ont été réalisés sur les communes de : Alliat (Camp Fourcat), Baulou (La Tuilerie et Pey Thomas), Montégut-Plantaurel (Plazent/Souleilla et Vidale), Montoulieu (Pradel), Prat-Bonrepoux (Paysas) et St Paul de Jarrat.

Actuellement, le SMPNR est engagé avec RTE sur un projet à St Paul de Jarrat et à Montgailhard, visant à restaurer la continuité écologique du site et à lutter contre les espèces exotiques envahissantes en accompagnant l'installation d'un nouvel agriculteur.

Le Bureau syndical du 7 décembre 2022 a validé le renouvellement de la convention avec RTE ainsi que l'ajout d'une nouvelle Partie (ECOPYR, bureau d'études en environnement) à la convention.

Le Président donne la parole à Benoît ROULET, Directeur Groupe de RTE, qui explique que RTE intervient sur l'ensemble du territoire national, avec pour mission principale d'équilibrer l'offre et la demande en électricité, ce qui suppose l'installation et l'entretien des ouvrages nécessaires (pylônes, lignes, transformateurs...), mais aussi la prise en compte de leur environnement. Il souligne que le partenariat avec le SMPNR a permis depuis 2017 d'identifier des zones qui peuvent redevenir exploitables pour différents usages et que les différents chantiers de restauration ont donné des résultats très positifs.

Le Président, Benoît ROULET et Mathilde CASTILLON, fondatrice du bureau d'études ECOPYR, signent la convention de partenariat.

Marque Valeurs Parc : signature de conventions avec des producteurs agricoles et des artisans (réf. Charte art. 5.4 et 8.7)

Le Président explique que dans le cadre du déploiement de la marque « Valeurs Parc », 12 nouvelles activités agricoles et artisanales ont intégré le réseau, au cours du second semestre 2022, et dont les produits viendront compléter la gamme « Valeurs Parc ».

Il propose aux dix structures présentes de le rejoindre et donne la parole à Michel PICHAN, élu référent à la Marque Valeurs Parcs, à l'économie et à l'économie circulaire.

Michel PICHAN remercie les producteurs et les artisans et rappelle que la marque Valeurs Parc représente le fruit d'une démarche de qualité. Le réseau Valeurs Parc représente aujourd'hui 134 structures (professionnels du tourisme, artisans et producteurs), dont 90 producteurs et artisans. Au-delà d'un label, il s'agit pour le PNR d'accompagner les producteurs et les artisans qui le souhaitent pour améliorer leurs pratiques économiques, sociétales et environnementales. Il remarque que d'autres producteurs sont candidats pour rejoindre le réseau.

Le Président remercie Michel PICHAN et donne la parole à Catherine LUPION, sous-préfète de Saint-Girons.

Catherine LUPION salue les producteurs et artisans qui intègrent la Marque Valeurs Parcs et leur souhaitent ainsi qu'aux membres de l'Assemblée ses meilleurs vœux pour l'année à venir. Elle souligne que par leur témoignage et leur travail, les nouveaux « Valeurs Parc » montrent qu'on peut mettre en valeur ce territoire.

Le Président remercie Catherine LUPION et donne la parole à Julien VIAUD, chargé de mission Valeurs Parcs.

Julien VIAUD explique que cette démarche de qualité Valeurs Parc est un engagement important des producteurs et artisans présents et que les élus et partenaires du PNR peuvent retrouver leurs coordonnées sur la plateforme « Consommer Parc », qui leur a été présentée en juin 2022 à Montoulieu et qui est maintenant bien fournie.

A la demande de Julien VIAUD, chacun des producteurs et artisans Valeurs Parc présente en quelques minutes son activité et ce qui l'a motivé(e) à s'engager dans cette démarche de Qualité. Il s'agit de :

- Alzen : « GAEC Les 2 Chèvres » – Florence et Sébastien BONNEAU
- La Bastide de Sérou : « Ferme des 8 Montagnes » - Julien AÏT EL MEKKI
- Montégut Plantaurel : « La Fromagerie de la Sestière » - Alexandre et Carine MOULUT
- Montjoie en Couserans : « Les Champs de Gaya » - Emmanuel et Kyria GAY
- Pailhès : « Brasserie Co-Hop »
- Prat Bonrepaux : « Boulangerie Aux Saveurs de Prat » - Mathieu et Valérie DUBOIS et André ROQUES producteur de céréales.
- Rimont : « Omna » - Carine LEVY - ANDRES
- Saint Lizier : « Laboratoire Les Inspyrées » - Mathieu FERRIER
- Seix : Accompagnatrice en Montagne - Doriane GAUTHIER

Deux autres producteurs ont rejoint la Marque Valeurs Parc mais n'ont pas pu participer au Comité syndical : « La Ferme de la Sestière » - Gilles et Thibaut ESTRADÉ et « Le Bio Prêt à Planter » – Elodie MOUNES et Guillaume ESTRADÉ, deux structures basées à Montégut-Plantaurel.

Julien VIAUD remercie les producteurs et les artisans et invite les membres de l'Assemblée à leur rendre visite, dans leurs exploitations ou leurs laboratoires.

Le Président, les producteurs et artisans signent les conventions de la Marque Valeurs Parc.

FONCTIONNEMENT DU SYNDICAT

Approbation du compte-rendu de la réunion du 9 novembre 2022

Le compte-rendu de la réunion du 9 novembre 2022 a été envoyé aux délégués avec la note de synthèse. Après avoir demandé aux élus s'ils avaient des questions ou des commentaires, le Président propose de passer au vote.

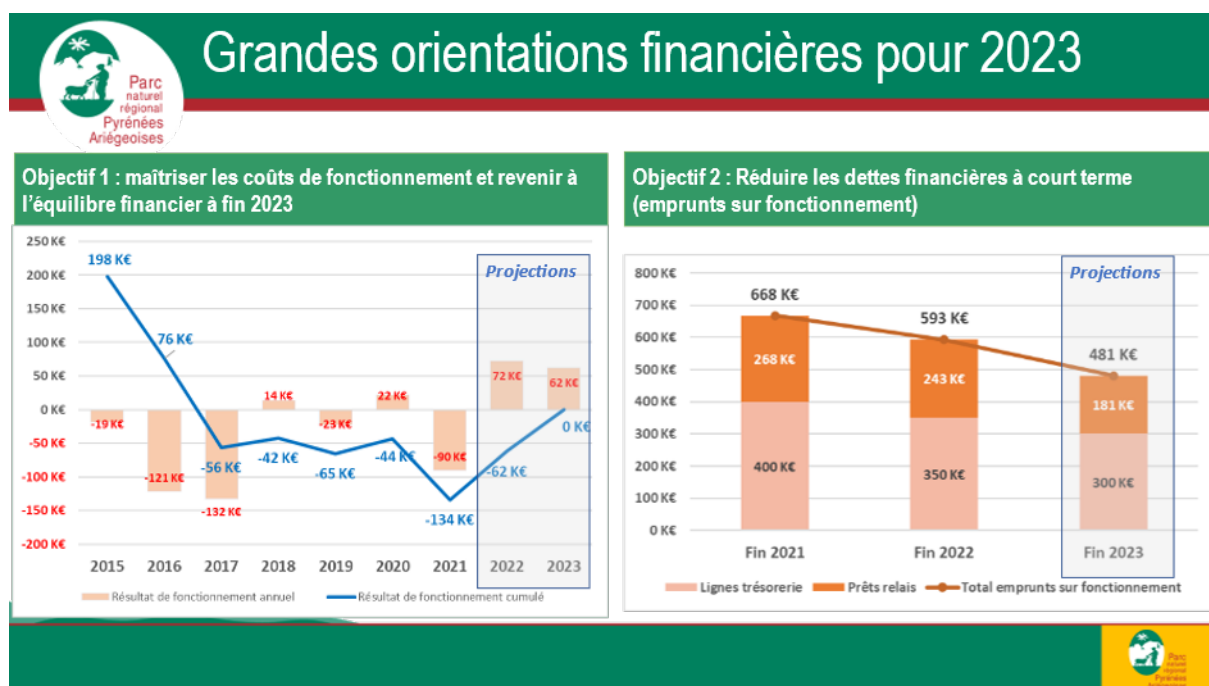
Le Comité syndical approuve à l'unanimité le compte-rendu du Comité syndical du 9 novembre 2022.

Débat d'Orientations Budgétaires 2023

Le Président donne la parole à Marianne CHALLIER, directrice adjointe et coordinatrice du Pôle Ressources Humaines, Administration et Finances.

Marianne CHALLIER rappelle que la construction budgétaire s'appuie en premier lieu en recettes sur le montant des cotisations des membres du Syndicat, complétées d'une dotation forfaitaire de l'Etat (Ministère en charge de l'Ecologie) de 120 k€.

Elle souligne que depuis 2015, compte tenu des déficits cumulés le fonds de roulement a fondu, mais que l'augmentation des cotisations de fonctionnement de 200K€ en 2022, permet dorénavant de couvrir les coûts structurels de fonctionnement ainsi que la part à autofinancer sur les projets engagés.



Marianne CHALLIER explique qu'une analyse financière rétrospective et prospective, basée sur les données comptables et sur les projets engagés, amène aujourd'hui l'équipe de direction du PNR à proposer des solutions pour consolider la trésorerie et la situation financière du SMPNR. L'objectif est pour cela en 2023 de réduire le déficit cumulé et d'amorcer le remboursement des dettes financières.



Les solutions pour atteindre cet objectif d'équilibre financier

Solutions déjà déployées en 2022

- Augmentation des cotisations statutaires de 200K€ : les coûts de fonctionnement et la part à autofinancer sur les projets sont dorénavant couverts
- Déploiement de tableaux de bord permettant une analyse rétrospective et prospective des projets engagés et à engager
- Revue des dépenses pour réduire les coûts qui peuvent l'être
- Mise en place de la comptabilité des engagements, indispensable à la fiabilité et la sincérité des comptes
- Procédures d'alertes des interlocuteurs financiers, pour limiter la sollicitation de la trésorerie

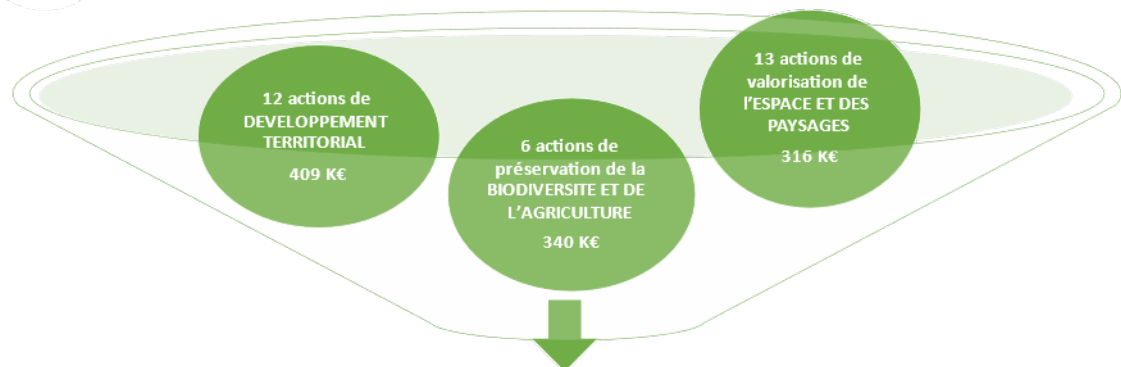
Solutions restant à déployer en 2023

- Rembourser le prêt relais de 243K€ non fléché sur subventions et privilégier dorénavant uniquement les cessions de créance auprès des partenaires financiers
- Réduire au maximum les lignes de trésorerie en passant de 400K€ à 300K€
- Maîtriser les coûts de fonctionnement :
 - Veillant à ce que la part à auto-financer sur les projets soit supportable pour la structure, sur toute la durée des projets
 - Gelant les embauches, hors turn-over ou renouvellement de contrat, jusqu'au retour à l'équilibre financier
 - Limitant le recours aux fonds européens, qui nécessitent une forte capacité de trésorerie. A défaut, céder systématiquement les créances à nos partenaires financiers pour ne pas mettre à mal la trésorerie

L'équipe de direction du SMPNR a élaboré un plan d'optimisation de la voilure du SMPNR, portant essentiellement sur le programme d'actions. Ce plan d'optimisation, présenté aux élus du Bureau le 7 décembre 2022, vise à réduire les engagements financiers à supporter au titre du programme d'actions 2023, essentiellement en réduisant les prestations externes.



Un programme d'actions 2023 ambitieux malgré un cadrage budgétaire optimisé

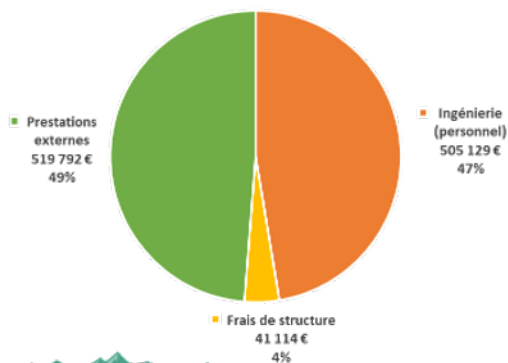


30 projets à mener en 2023 à hauteur de plus d' 1 M €
(dont 50% d'ingénierie et 50% de prestations externes)

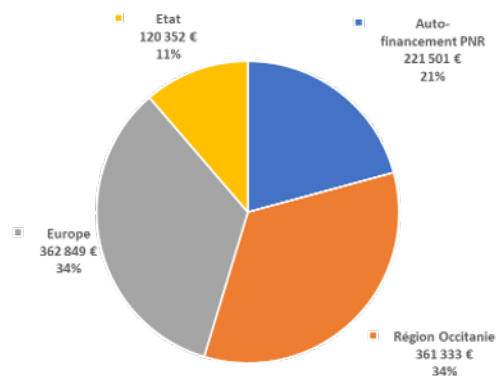


Programme d'actions 2023

Des dépenses prévisionnelles sur projets à hauteur de 1 066 K€ en 2023 réparties comme suit :



Des actions financées à hauteur de près de 80% par nos partenaires



Marianne CHALLIER présente la traduction budgétaire de ce plan d'optimisation financière, définissant les orientations budgétaires 2023 :



Hypothèses de BUDGET de Fonctionnement 2023

Hypothèses de Dépenses

Dépenses 2023 sur projets	1 066 034 €
Frais structurels de fonctionnement	254 875 €
Salaires financés sur cotisations statutaires	700 000 €
Dépenses de fonctionnement BP 2023	2 020 909 €

Hypothèses de Recettes

Cotisations statutaires 2023	1 060 000 €
Subventions sur actions	844 534 €
Divers remboursements	116 376 €
Recettes de fonctionnement BP 2023	2 020 909 €

A retenir :

- Les hypothèses de dépenses sont issues d'un cadrage budgétaire optimisé sur les projets et tiennent compte de l'impact de l'inflation sur les dépenses structurelles de fonctionnement (+45K€), et des évolutions statutaires de la masse salariale
- Malgré l'inflation, **il est proposé de ne pas augmenter les cotisations statutaires**, qui s'élèveraient 2023 à :
 - 470 K€ pour la Région Occitanie
 - 235 K€ pour le Conseil Départemental
 - 235 K€ pour le bloc communal (3,89 euros par habitant pour les communes du PNR)



Hypothèses de BUDGET d'Investissement 2023

Hypothèses de Dépenses

Immobilisations (véhicules, mobilier...)	73 149 €
Remboursements d'emprunts (bâtiment)	36 000 €
Opérations d'ordre	32 851 €
Dépenses de fonctionnement BP 2023	142 000 €

Hypothèses de Recettes

FCTVA	5 000 €
Opérations d'ordre	137 000 €
Recettes de fonctionnement BP 2023	142 000 €

A retenir :

- Seul le remplacement des véhicules 100% amortis et du matériel informatique en fin de vie est prévu au budget 2023



Marianne CHALLIER ajoute que le projet de loi de finances 2023 prévoit une très forte augmentation de la dotation Biodiversité versée par l'Etat aux communes éligibles des PNR, avec un passage de 5 M€ en 2022 à 18,8 M€ en 2023.

Le Président remercie Marianne CHALLIER pour le travail très difficile accompli en 2022 sur la gestion financière du SMPNR. Il salue également l'effort remarquable consenti par les collectivités pour la construction du budget 2022. Il souligne également le calendrier de versement effectif des cotisations, qui a été particulièrement favorable. Ce sont des signes très positifs et stimulants quant à l'engagement des membres et des dynamiques du PNR. Il précise que le programme d'actions 2023 se concentre sur l'essentiel.

Le Président rappelle qu'il a eu l'occasion, lors de la séance du Comité syndical du 9 novembre à La Bastide de Sérour, de signaler à l'Assemblée la situation ardue de la trésorerie du PNR. Devant supporter le financement de 643K€ de dettes financières à court terme liées aux subventions sur opérations attendues des partenaires (Europe, Région, etc.), cette situation financière est très déstabilisante. Le Président souligne que le travail de l'équipe du PNR est essentiel pour le territoire, et qu'il est très difficile de retrouver une réserve de trésorerie quand les délais de versement des subventions atteignent deux à trois ans. Les missions des PNR sont très importantes, elles permettent d'accompagner les petites communes sur leurs projets d'aménagement et le Président souhaite alerter le ministère de la transition écologique sur ces problèmes de trésorerie, communs à beaucoup de PNR.

Le Président donne la parole à Michel PICHAN.

Michel PICHAN souligne l'importance de se débarrasser des emprunts toxiques, qui génèrent des frais financiers très lourds. Il rappelle que le modèle économique des PNR ne peut qu'engendrer un déficit économique de fonctionnement et que la force des PNR vient de la matière grise des agents des Parcs. Il remercie la direction du SMPNR d'avoir stabilisé les cotisations statutaires et souligne la nécessité de trouver un moyen pour sécuriser le fonds de roulement.

Le Président donne la parole à Alex MIROUSE, Maire de CLERMONT.

Alex MIROUSE remercie Marianne CHALLIER pour la clarté de son exposé, compréhensible par tous. Il souligne que la gestion financière qu'elle a mise en place est synonyme d'espoir de redressement. Il demande si la Dotation Biodiversité implique une contrepartie ou une obligation d'affecter ces fonds à des actions précises ? Y a-t-il une initiative prévue du PNR, pour que cette dotation soit utilisée à bon escient par les élus qui le souhaitent ?

Le Président remercie Alex MIROUSE et donne la parole à Matthieu CRUEGE, directeur du PNR.

Matthieu CRUEGE explique que cette dotation est une reconnaissance de l'Etat de la singularité des communes faisant partie des périmètres des PNR. Il s'agit du résultat d'un travail intense de lobbying des élus et des équipes des PNR auprès du ministère. Il n'y a pas d'obligation ni de contrepartie liée à cette dotation, qui est intégrée dans la Dotation Financière globale des communes.

Matthieu CRUEGE remarque que cette dotation Biodiversité peut servir à porter davantage d'actions en faveur de la Biodiversité et que les élus des communes n'hésitent pas à solliciter le PNR à ce sujet.

Le Président remercie Alex MIROUSE et Matthieu CRUEGE et demande aux deux nouveaux coordinateurs de Pôle, de se présenter à l'Assemblée.

Céline ARILLA salue les membres de l'Assemblée et explique qu'elle a pris les fonctions de coordinatrice du Pôle Développement et Politique Territoriales du PNR (DEPOTE).

Yannick BARASCUD salue à son tour les membres de l'Assemblée et précise qu'il est le nouveau coordinateur du Pôle Biodiversité, Agriculture et Territoires (BAT POLE).

Marianne CHALLIER précise qu'Elodie ROULIER, non présente dans la salle, est quant à elle coordinatrice du pôle Espaces et Paysages (PEPS). Elle explique que le nouvel organigramme, orienté projets, est entré en vigueur au 1er janvier 2023.

Le Président précise qu'Elodie ROULIER est la chargée de mission Filière Bois. Il remercie les nouveaux coordinateurs, leur souhaite bonne chance et bonne réussite dans leurs nouvelles missions.

REVISION DE LA CHARTE (réf. Charte art. 1)

Le président propose de faire le point de situation systématique sur la révision de la Charte du PNR et donne la parole à Matthieu CRUEGE.

Matthieu CRUEGE rappelle que le projet de Charte a été approuvé à l'unanimité par le Comité syndical lors de sa séance du 9 novembre à la Bastide de Sérou. Il a depuis été transmis à la Présidente de la Région Occitanie afin qu'elle puisse solliciter l'avis du Préfet de Région. Il remercie le Président des Amis du Parc et la Présidente du Conseil Scientifique, présents à l'Assemblée, pour leur contribution au Projet de Charte.

Matthieu CRUEGE explique que le Préfet de Région a six mois pour rendre son avis, pendant ce temps la procédure d'examen suit son cours, avec en particulier la Fédération des PNR (FPNR) et le Conseil National de Protection de la Nature (CNP). Une visite terrain des rapporteurs de ces 2 entités, accompagnés des services du Ministère de l'Ecologie, de la FPNR, de la Région... est projetée début mars, sur 3 journées.

Matthieu Cruège souligne qu'en parallèle les échanges se poursuivent avec les différents acteurs dans le cadre de la concertation animée par le PNR. Le bureau d'étude en charge d'assister le PNR dans la rédaction du rapport en vue de l'Evaluation Environnementale continue son travail, qui pourra ainsi être livré selon le calendrier requis par la procédure.

Les prochains mois seront également mis à profit pour organiser la mise en place de la stratégie et des outils d'information et de communication à déployer à partir du printemps 2023, en vue de préparer les séquences ultérieures d'enquête publique puis de délibérations des collectivités.

Matthieu CRUEGE rappelle qu'il sera nécessaire de réaliser un gros travail d'information dans les communes en allant au contact des habitants et des élus.

Le Président remercie Matthieu CRUEGE et souligne qu'il se rendra disponible, ainsi que l'équipe du Parc, pour des réunions publiques, des réunions en conseil municipal...

Le Président rappelle que les informations et documents sur la révision de la Charte sont disponibles à l'adresse :

<https://www.parc-pyrenees-ariegeoises.fr/le-parc-quest-ce-que-cest/parc-naturel-regional-pyrenees-ariegeoises/revision-de-charte/>

Renouvellement d'emplois

Le Président donne la parole à Marianne CHALLIER.

Marianne CHALLIER explique qu'il est proposé le renouvellement des emplois suivants :

Objet : renouvellement de l'emploi temporaire de chargé de projet Natura 2000

Pour poursuivre l'animation des sites Natura 2000, après le départ de l'actuel Chargé de projet Natura 2000, il convient de renouveler l'emploi contractuel de Chargé de projet Natura 2000, par référence au grade d'Ingénieur, à temps complet, jusqu'au 31/12/2025. Il s'agirait d'un contrat de projet, financé à 100 % par l'Europe (programme FEADER).

Le Comité syndical approuve à l'unanimité le renouvellement d'un emploi temporaire de chargé de projet Natura 2000 jusqu'au 31/12/2025.

Objet : renouvellement de l'emploi temporaire de Chargé de projet RNNS à plein temps

Le SMPNR s'est vu confier par l'Etat l'animation du projet de Réserve naturelle nationale souterraine de l'Ariège (RNNS). Pour poursuivre cette mission, il convient de renouveler l'emploi contractuel de Chargé de projet RNNS, par référence au grade d'Ingénieur, à temps complet, jusqu'au 31/12/2023, financé à 100 % par la DREAL.

Le Comité syndical approuve à l'unanimité le renouvellement d'un emploi de Chargé projet RNNS jusqu'au 31/12/2023.

PRESENTATION DU PROGRAMME D' ACTIONS

Projet Alimentaire de Territoire (PAT) : bilan des actions passées et actions en cours (réf. Charte art.4, 4.1.2, 4.1.3, 8, 8.1.2)

Le Président donne la parole à Céline ARILLA, coordinatrice du Pôle Développement et Politiques Territoriales et chargée de mission alimentation.

Céline ARILLA rappelle les actions menées par le PNR entre 2019 et 2021 : la réalisation de la Toile alimentaire (diagnostic des flux liés aux productions Valeurs Parc et sous signes officiels de qualité), le partage du diagnostic avec les partenaires et la définition des enjeux principaux, l'accompagnement de 2 collectivités sur la question de la Restauration Hors Domicile et de la loi EGALIM, le deuxième défi Foyer à alimentation positive, la journée de sensibilisation et d'information des élus à la mobilisation foncière, et la mise en ligne de la plateforme internet Consommer Parc.

Céline ARILLA précise que la plateforme Consommer Parc est maintenant bien fournie en fiches producteurs, grâce au travail de référencement de Amélie CABROL, Laure LETARD et Julien VIAUD.

Par ailleurs, elle rappelle que la loi EGALIM impose depuis le 1er janvier 2022 aux structures de restauration hors domicile des collectivités, que 50 % des denrées alimentaires servies en 2022 soient reconnues comme « durables » (sous signes officiels de qualité liée à l'origine, certifiées haute valeur environnementale, issues du commerce équitable, produits fermiers...) dont au moins 20 % de bio. Dans ce cadre, le SMPNR relance un appel à candidatures pour accompagner 2 nouvelles structures à cette évolution des pratiques. Les candidatures sont à déposer avant le 25 janvier.

Céline ARILLA explique par ailleurs que Amélie CABROL, chargée de projet alimentaire, a mené une étude sur les marchés de plein vent du PNR pendant le second semestre 2022, dans le cadre du PAT et de la convention signée avec le Conseil Départemental de l'Ariège. L'objectif de ce diagnostic est de proposer des pistes pour (re)valoriser ces lieux indispensables au développement de l'accessibilité géographique à une alimentation locale et de qualité.

Amélie CABROL explique que cette étude dresse un état des lieux des marchés, des produits vendus et des difficultés rencontrées par les organisateurs et les producteurs. Les attentes du Conseil Départemental portent en priorité sur la présence de producteurs locaux de qualité, leur visibilité et leur(s) mode(s) de communication

Amélie Cabrol remarque que les marchés ont été caractérisés par le nombre d'exposants présents, mais aussi par la présence parmi les étals de 4 grands « piliers » alimentaires : les légumes, le fromage, la boulangerie et la viande : seuls 26 % des marchés du PNR rassemblent tous ces produits.

Amélie CABROL détaille les résultats de son enquête, en constatant entre autres qu'il y a une réelle dynamique sur les marchés ariégeois : 43 % d'entre eux existent depuis moins de 5 ans et on assiste à l'émergence de marchés organisés en fin d'après-midi (24%). Ainsi le vendredi soir est-il le deuxième créneau qui accueille le plus de marchés. Elle constate également que les micro-marchés (moins de 5 étals) ont une vraie vocation de commerce de proximité, dans des communes qui ne disposent pas ou plus de commerce.

Amélie CABROL précise que les résultats de l'enquête sur les marchés de plein vent seront transmis rapidement aux élus des communes concernées, ainsi qu'à toute commune du PNR qui le souhaite.

Le Président remercie Amélie CABROL et souligne que cette dynamique des marchés correspond à une volonté de plus en plus forte de reconstruire les centres des villages : ils font partie de leur vitalité. Il remarque que le Département est très attaché à cette étude, qui permettra de décliner des pistes de travail, avec un vrai sujet sur la communication générale sur les marchés : les horaires, mais aussi les espaces et les produits.

Le Président demande aux membres de l'Assemblée s'ils ont des questions sur cette étude.

Marie-Pierre EYCHENNE souligne l'énorme service rendu par les marchés aux personnes âgées qui ont du mal à se déplacer.

Michel PICHAN remarque qu'il s'agit d'un formidable outil de développement économique, pas plus cher que les commerces traditionnels, avec des produits et un accueil de qualité, générateur de lien social.

Alex MIROUSE constate que l'étude réalisée est très intéressante. Il considère que l'organisation des marchés présente deux aspects dérangeants : certains revendeurs affichent une façade typique du terroir, les visiteurs peuvent croire qu'il s'agit d'une production locale alors que leurs produits ne sont pas du tout liés au territoire. On devrait pouvoir reconnaître les producteurs locaux, même s'ils ne sont pas bio. Est-ce possible pour le PNR d'agir pour que les producteurs locaux soient mis en avant, par exemple en demandant un affichage sur la commune de production ?

Catherine LUPION explique qu'elle partage assez ce regard, il y a tout à gagner à avoir une démarche qui identifie les produits fabriqués localement, en circuit courts... Le territoire dispose de savoir-faire et de productions locales très riches, qui méritent cette démarche.

Céline ARILLA rappelle que l'objectif de ce diagnostic est de répertorier et de rendre plus visibles les productions locales. Elle explique qu'une discussion est engagée avec la Chambre d'agriculture pour mieux identifier les productions, pour savoir ce qu'on achète et d'où viennent les produits.

Le Président souligne que deux outils sont mis en place pour flécher les producteurs locaux : la marque Valeurs Parc et la marque Noù.

Le Président remercie Amélie CABROL et Céline ARILLA. Il rappelle que l'année 2022 a été une année compliquée dans bien des domaines et souhaite que l'année 2023 se déroule sous de meilleurs auspices. Il remercie l'ensemble des élus et des partenaires du PNR, de l'équipe et des membres du Bureau. Il souligne que son objectif est de consolider et de préserver les missions du PNR, et de faire en sorte qu'elles correspondent aux attentes des citoyens du territoire.

Le Président donne la parole à Catherine LUPION, qui remarque en tant que coordinatrice sur la révision de la Charte et la création de la Réserve Naturelle Nationale Souterraine, le travail important réalisé avec le Parc. Elle souligne la chance pour les collectivités et les habitants d'avoir un Parc sur leur territoire.

POINTS D'INFORMATION ET POINTS DIVERS

Le Président remercie Catherine LUPION et demande si les délégués souhaitent aborder des points particuliers.

CALENDRIER DES PROCHAINES ASSEMBLEES

L'ordre du jour étant épuisé et l'assemblée n'ayant pas de nouvelles questions, le Président remercie les participants et annonce que le prochain Comité syndical aura lieu le 15 février 2023 à Montjoie en Couserans pour le vote du budget 2023.

Le Président clôt la séance.

Le Président

Kamel CHIBLI

